

COLLOQUE

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ :

ÉVOLUTION JURISPRUDENTIELLE
ET ÉVOLUTION LÉGISLATIVE À VENIR



**RÉFORME DU LIVRE VI
DU CODE DE COMMERCE**

ET TRANSPOSITION DE LA
DIRECTIVE DU 30 MARS 2026



**VENDREDI
9 OCTOBRE 2026**



UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
MANUFACTURE DES TABACS

21 allée de Brienne

AUDITORIUM MS 001



CRÉANCIERS

Déclaration, vérification
des créances,
comités des créanciers



PLANS

Prepard-cession,
classes de parties
affectées



ACTIFS

Cessation des
paiements, période
suspecte, actions
révocatoires



DIRIGEANTS

Obligations,
sanctions civiles
et pénales



RÉFORME & EUROPE

Réforme du Livre VI
et transposition
de la directive

**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**



**ÉCOLE de DROIT
de TOULOUSE**
RECHERCHE | CDA



**Association des Juristes
de la Défaillance Économique**

8h 45 : Mots d'accueil

Matthieu Poumarède, Doyen de l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole
Corinne Mascala, Directrice du CDA, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole
Marie-Hélène Monsérié-Bon, Présidente de l'AJDE, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas
Eugénie Fabries-Lecea, Maître de Conférences HDR à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, CDA, Titulaire de la Chaire Eurins

Propos introductifs :

Francine Macorig-Venier, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, CDA, CREDIF

I. Matinée

Présidence : Pierre Cagnoli, Professeur à l'Université Côte d'Azur

A. Actualité relative aux créanciers

1. Déclaration, vérification admission créances et contestations

9h15 : Gérard Jazottes, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole
Jocelyne Vallansan, magistrat honoraire, agrégée des facultés de droit, membre associée de l'ICREJ (Unicaen)
Alix Brenac, Mandataire judiciaire

2. Les comités des créanciers

10h00 : David Robine, Professeur à l'Université de Bordeaux
François Legrand, Mandataire judiciaire

Discussion : 10h30

Pause

B. Actualité relative aux plans

Présidence : Françoise Pérochon, Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montpellier

1. Le prepack -cession

11h00 : Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas
Eugénie Fabries-Lecea, Maître de Conférences HDR à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole CDA
Sébastien Vigreux, Administrateur judiciaire

2. Les classes de parties affectées

11h30 Nicolas Borga, Professeur à l'Université Lyon 3
Julien Théron, professeur à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne
Christian Caviglioli, Administrateur judiciaire

Discussion : 12h15

Déjeuner

II. Après-midi

Présidence : Corinne Saint-Alary Houin, Professeur émérite de l'Université Toulouse Capitole

A. La cessation des paiements, les nullités de la période suspecte et les actions révocatoires

14h30 : Véronique Martineau-Bourgninaud, Professeur à l'Université de Lille

Laura Sautonie-Laguionie, Professeur à l'Université de Bordeaux

Marc-Antoine Rey, Mandataire judiciaire

B. L'identification et la localisation des actifs

15h15 : Mathilde Dols, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

Jean Baron, Administrateur judiciaire

Discussion : 15h35

Pause

C. Actualité relative aux dirigeants : obligations ; sanctions civiles et pénales

16h00 : Florent Petit, Professeur à l'Université de Caen

Thierry Favario, Maître de conférences HDR à l'Université d'Aix-Marseille

Corinne Mascala, Directrice du CDA, Professeur à l'Ecole de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole

Philippe Dedieu, Président du Tribunal de commerce de Toulouse,

Me Thibaut Patard-Piemont, Administrateur judiciaire

Christophe Delattre, Avocat général, Cour d'appel de Paris

Discussion 17h00

Clôture du colloque 17h30

THEMATIQUE

Alors qu'a été adoptée la Directive dite Insolvabilité III le 30 mars dernier et que la commission chargée de proposer une réforme du livre VI du Code de commerce devrait rendre son rapport à l'automne, les membres de l'AJDE ont choisi de consacrer le colloque de 2026 à l'actualité législative présente et à venir du droit des entreprises en difficulté ainsi qu'à l'actualité jurisprudentielle, la jurisprudence demeurant très nourrie dans bien des domaines, comme en matière de déclaration, vérification et admission des créances, de plans adoptés par des classes de parties affectées ou encore de responsabilité des dirigeants. Comme à l'accoutumée ont été sollicités pour présenter les différents thèmes abordés d'éminents spécialistes de la discipline ainsi que de nombreux praticiens du domaine, juges, administrateurs et mandataires judiciaires. Ce colloque est placé sous la direction scientifique de Francine Macorig-Venier, Marie-Hélène Monsérié-Bon et Eugénie Fabries-Lecea.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Francine Macorig-Venier

Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Centre de Droit des Affaires

Marie-Hélène Monsérié-Bon

Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas

Eugénie Fabries-Lecea

Maître de Conférences HDR à l'Université Toulouse Capitole, Centre de Droit des Affaires

INSCRIPTION (Modalités & tarifs)

• Tarifs :

Professionnels du secteur privé : 100 euros TTC

Personnels d'un organisme partenaire : 75 euros TTC

Personnels UT1, Enseignants, Membres AJDE, Etudiants : Gratuit

Cocktail déjeunatoire (par personne) : 30 euros TTC

adeline-marie.saint-amand@ut-capitole.fr pour connaître les modalités de paiement

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact CDA : **Adeline Saint-Amand**

Bureau MS210. Tél. 05 61 12 87 47 - Mail : adeline-marie.saint-amand@ut-capitole.fr